



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Indice des prix à la consommation harmonisé

Description

L'IPCH mesure l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs des dépenses de consommation effectuées en Suisse par les ménages privés et les ménages collectifs quels que soient leur lieu de résidence et leur nationalité. Il indique de combien les consommateurs doivent augmenter ou diminuer leurs dépenses pour maintenir le même volume de consommation malgré les variations de prix.

Disponible depuis:
Janvier 2006

Caractères relevés:
Prix des marchandises et des services consommés en Suisse par les ménages privés et collectifs, domiciliés ou non en Suisse (Prix de la transaction).

Méthodologie

Activité: Enquête basée sur un échantillon

Type d'enquête : Le relevé est effectué sur le terrain, par téléphone, sur Internet, par voie postale et à l'aide de données scannées

Type et taille de l'échantillon: Quelque 100'000 prix sont relevés mensuellement dans environ 5'400 points de vente.

Participation: Obligatoire

Degré de régionalisation: Suisse

Périodicité: Mensuelle

Période de référence:
Au cours des deux premières semaines du mois

Révision: nouvelle base en 2015 : 2015=100.

Politique de révision

Pas de révision des résultats

Bases légales

Accord bilatéral sur la statistique entre la Suisse et l'Union Européenne. Règlements de la Commission Européenne concernant l'IPCH. Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF) et ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux.

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) et Demoscope

Jean-Daniel Kleisl
+41 58 46 36395
hicp@bfs.admin.ch